

Troubles psychiques et emploi : à Angers, un forum pour faire bouger les lignes

Alors que la santé mentale a été érigée en grande cause nationale pour 2025 et 2026, les troubles psychiques demeurent encore largement stigmatisés dans le monde professionnel. À Angers, le *Forum emploi et santé mentale* entend ouvrir un espace de dialogue entre personnes concernées, employeurs, professionnels de santé et acteurs de l'insertion, pour mieux prévenir les ruptures, renforcer l'accompagnement et faire progresser l'inclusion dans l'emploi. Une journée pour mettre sur la table un sujet encore trop souvent péjoratif dans le monde du travail.

FORUM EMPLOI ET SANTÉ MENTALE

Mettre la Rehab au cœur des parcours pro

Judi 30 avril 2026 | 9h00 – 17h00

Campus Pierre Cointreau | CCI de Maine-et-Loire
132 avenue de Lattre de Tassigny, Angers

Événement gratuit [sur inscription](#)

Un sujet encore trop tabou

En France, **une personne sur cinq** est concernée chaque année par un trouble psychique. Les conséquences sur l'emploi sont très concrètes. **Seules 38 %** des personnes en situation de handicap psychique ont un emploi, contre **65 %** pour l'ensemble des personnes en situation de handicap. Selon l'enquête **Agefiph**, **60 %** déclarent avoir déjà dû changer d'emploi à cause de leur handicap. La stigmatisation, le manque d'information et l'absence de solutions identifiées freinent encore trop souvent les parcours professionnels.

Les entreprises, elles aussi, peinent encore à s'emparer du sujet : selon l'Agefiph, **76 %** des employeurs estiment que le handicap psychique est difficile à intégrer, alors que le baromètre Qualisocial 2025 indique que seuls **23 %** des entreprises disposent d'un plan de prévention complet en santé mentale. Un décalage préoccupant, quand les troubles anxio-dépressifs restent la **première cause des arrêts de travail de longue durée**.

Un forum pour décloisonner

Face à ce constat, l'Alliance pour la Santé Mentale, la Fédération Santé mentale France et Fabrice Le Peutrec, co-organisent un nouveau Forum emploi et santé mentale. Cet événement s'inscrit dans la **dynamique de la Grande Cause Nationale 2025-2026** dédiée à la santé mentale et dans une mobilisation déjà engagée sur le territoire angevin. **Son objectif : faire dialoguer les mondes de la santé mentale**, de l'emploi et de l'insertion pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes concernées par les troubles psychiques.

Changer le regard pour apporter des solutions

Le forum réunira **personnes concernées, employeurs, DRH, professionnels de santé, acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et partenaires institutionnels** autour d'un même enjeu : mieux comprendre, mieux accompagner, mieux inclure.

PROGRAMME

Témoignages I 9h30-10h30 : personnes concernées et acteurs du monde professionnel (salarié, apprenti, entrepreneur et pair-aidant).

Ateliers pratiques I 10h45-12h15

- Atelier participatif "Rehab, Retab : kezako ?"
- Atelier découverte de la fresque spéciale santé mentale au travail (Santé Mentale pour Tous)

Introduction I 13h30-13h45

Nicole Dubré-Chirat, Députée de la 6^{ème} circonscription de Maine-et-Loire,
Angèle Malâtre-Lansac, Déléguée générale de l'Alliance pour la Santé Mentale,
Denis Leguay, Président de la Fédération Santé mentale France
et Fabrice Le Peutrec, Formateur d'adultes.

Tables rondes

- **13h45-14h30 : Santé mentale et sécurisation du parcours de formation**, avec Marielle Besset (CCI Maine-et-Loire), Anne-Marie Langer (CCI Maine-et-Loire), Laure Gillot (DIPPE), Florent Poupard (CIP Orion), Fabien Conte (personne concernée)
- **14h30-15h15 : Entrer en emploi avec un trouble psy : les parties prenantes racontent**, avec Sylvie Bouko (Opilia), Julien Jupille (CreHpsy), Amélie Lesimple (Angers Loire Développement), Astrid Goetzinger (Mission Locale), Ralph Buchter (Séquences Clés Production)
- **15h30-16h15 : Handicap psychique : quels leviers activer pour favoriser le maintien dans l'emploi ?** avec Marie Wallis (France Travail), Amélie Godard (CReHpsy), Caroline Hamelin (Apec) et Sophie Ackhavong (emploi accompagné)
- **16h15-17h : Entreprendre avec un trouble psy : difficultés et leviers de réussite**, avec Sébastien Conilleau (BGE), Jean-François Vidalie (entrepreneur et personne concernée), Cathy Germain (cheffe d'entreprise et personne concernée), Virginie Batardiere (APESA), Sandrine Edde (CPME)

Mais aussi : **des espaces de rencontres entre employeurs et candidats, la valorisation d'initiatives territoriales innovantes, un Hub de ressources territoriales, une exposition...**

L'emploi comme levier de rétablissement, un cadre pour agir

L'événement repose sur une conviction forte : **l'emploi peut être un levier essentiel du rétablissement en santé mentale**. Mais pour que cette réalité se traduise concrètement dans les parcours, les employeurs doivent être mieux outillés, les ressources existantes mieux identifiées et les acteurs mieux reliés entre eux. C'est précisément l'ambition de cette journée, qui mettra également en avant la [Charte d'engagement pour la santé mentale au travail](#), portée par l'Alliance pour la Santé Mentale avec le soutien des pouvoirs publics. Signataire de cette charte, la Fédération Santé mentale France contribuera à **faire de ce forum un temps fort de mobilisation en faveur de la prévention, de l'inclusion et du maintien dans l'emploi**.

« La santé mentale doit pleinement entrer dans le champ des priorités du monde du travail. Les solutions existent, dans les territoires comme au sein des organisations, mais elles demeurent encore peu visibles, insuffisamment partagées et trop rarement déployées. Il est temps de changer d'échelle, de mener des actions concrètes de destigmatisation et de faire de l'inclusion professionnelle des personnes concernées un enjeu collectif : avec elles, et pour tous. ».

Angèle Malâtre-Lansac, déléguée générale de l'Alliance pour la Santé Mentale, et Laurence Potte-Bonneville, déléguée générale de la Fédération Santé mentale France.

[À propos de l'Alliance pour la Santé Mentale](#)

Fondée en janvier 2024 avec le soutien du monde de la philanthropie, l'Alliance pour la Santé Mentale est une association loi 1901 à but non-lucratif et apaisane. Plateforme de référence et de dialogue des parties prenantes autour de la santé mentale, elle fédère l'écosystème de la santé mentale, mobilise et informe le plus grand nombre et fait bouger les lignes du débat public. Son action s'articule autour de cinq axes stratégiques, dont la santé mentale au travail.

[À propos de la Fédération Santé mentale France](#)

La Fédération Santé Mentale France est la seule organisation reconnue d'utilité publique qui représente l'ensemble des acteurs du champ de la santé mentale (professionnels du soin et de l'accompagnement, personnes concernées par les troubles psychiques, proches). Elle promeut une approche globale et inclusive de la santé mentale au travers de pratiques orientées rétablissement, grâce à ses 260 adhérents institutionnels, ses 12 coordinations régionales et son organisme de formation et de conseil. Elle œuvre ainsi à garantir les droits et le respect de la dignité des personnes concernées par les troubles psychiques sur l'ensemble du territoire.

Contacts presse : Agence The Desk

Marie Bienassis • marie@agencethedesk.com • 06 38 81 01 83

Aurélie Bois • aurelie@agencethedesk.com • 06 87 26 27 68